



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 24 novembre 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

**D - 20080594**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

***Opération pique-nique 2008. Centres d'animation de quartiers, associations de quartiers, comités de quartiers, associations de quartiers, comités de quartiers. Subvention. Décision. Autorisation.***

Mme Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le grand Pique-Nique de Quartiers de l'année 2008, s'est déroulé le vendredi 12 septembre.

Cette manifestation conviviale a mobilisé de très nombreux participants, puisque ce sont 75 pique-niques qui ont été organisés. Comme chaque année, la Ville de Bordeaux met à disposition du matériel (tables, chaises, barrières, podiums...) afin de contribuer au bon déroulement de l'évènement.

Certaines associations souhaitent en complément, mettre en place une animation toute particulière pour accompagner ce moment de partage avec notamment les nouveaux arrivants bordelais et développer ainsi le lien au sein du quartier.

La réalisation de cette opération a entraîné des frais aux organisateurs pour lesquels il vous est proposé une participation financière.

Le montant total de cette aide financière s'élève à 6 000€ et sera affecté selon le tableau ci-joint.

<b>Associations</b>	<b>Montants</b>
Association des riverains de la place Mitchell	300 €
Association Ste Colombe	450 €
Association le Village d'Audège	350 €
Association Assonance	300 €
Association Villa Pia, les Dames de la foi	300 €
Association des Commerçants de la Barrière Judaïque	403 €
Association Caudéran Évènements	403 €
Comité de quartier Georges V – Quintin	230 €
Comité de quartier Simiot	288 €
Maison de quartier St Bruno	250 €
Association les Frères de la Côte	350 €
Comité de quartier Chartrons, St Martial, St Louis	300 €
Comité d'animation de bienfaisance et de défense Des intérêts du quartier Nansouty	314 €
Phénix de Belcier	350 €
Association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux pour les centres ci-après : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre social et Culturel de Bacalan</li> <li>- Centre social et Culturel Bastide Queyries</li> <li>- Centre social et Culturel Bastide Benauges</li> <li>- Centre social et culturel St Pierre</li> <li>- Centre social et culturel Bordeaux-sud</li> <li>- Centre d'animation Monséjour</li> <li>- Centre d'animation Argonne St-Genès</li> </ul>	1 412 €

Les crédits ont été prévus au BP 2008 article 6574 rubrique 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs :

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire procéder au versement de ces sommes aux quinze associations retenues.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne BREZILLON  
Adjoint au Maire**

